

Numéro de dossier : 24-BEA-11
Dossier suivi par : M. MANDRAND Robert
Tél : 06 72 81 34 14

**ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
N°10-2024**

LE MAIRE

- VU** le code de la route,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la voirie routière,
VU la loi 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 Juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 Janvier 1983.
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1992,
VU la demande d'arrêté formulée par CONSTRUCTEL ENERGIE
Représenté par : M. DUARTE PAULO Alexandre
☎ 06 82 92 19 88
Mail : hamedharaquia@constructelenergie.fr

Pour procéder : Travaux de réseau ENEDIS lieudit « chemin du boviduc»

CONSIDERANT, qu'aucune occupation du domaine public ne saurait être admise sans conditions qui permettent de respecter la liberté et la commodité de la circulation, de préserver la sécurité des usagers et des tiers, d'en assurer une utilisation conforme à sa destination et d'en garantir la conservation.

Que seule une circulation par alternance permet d'y répondre.

A R R E T E

ARTICLE 1 : CONSTRUCTEL ENERGIE est autorisée à assurer une circulation par alternance « chemin du boviduc » aux abords du chantier pendant la période du 18 novembre 2024 pour une durée de 33 jours.

ARTICLE 2 Les panneaux de pré signalisation seront mis en place aux abords de la zone concernée par le demandeur.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant au droit et aux abords du chantier.

ARTICLE 4 : La signalisation et la pré signalisation du chantier seront mises en place au minimum 48h avant le début des travaux par le demandeur désigné à l'article 1^{er} en concertation avec les Services de voirie (06 72 81 34 14) et seront conformes aux prescriptions de l'instruction interministérielle du 6 Novembre 1992, livre 1^{er}, 8^{ème} partie.

ARTICLE 5 : Toute modification (démontage, déplacement ou masquage) de la signalisation verticale relative à la circulation routière, sans l'accord préalable du service concerné de la Ville, est interdite.

ARTICLE 6 : A aucun moment les ouvrages d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales ne devront être obstrués.

Les opérations de nettoyage des abords du chantier devront être effectuées au fur et à mesure de l'avancement de ce dernier. Elles devront être impérativement achevées à la date de fin des travaux.

ARTICLE 7 : Les services de Police sont habilités à prendre toutes les mesures complémentaires nécessaires à la protection du chantier et à la sécurité des personnes et des biens. A ce titre, ils pourront moduler la circulation en fonction des impératifs et faire intervenir la fourrière en cas de stationnement gênant.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera transcrit sur le registre des arrêtés du maire et fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur. Ampliations en seront adressées Monsieur le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie, Monsieur le Lieutenant du Centre de Secours, Monsieur le Chef de la Police Municipale, au service du transport du Département.

ARTICLE 9 : Monsieur le Maire de la commune de BEAUVOIR DE MARC,
Le bénéficiaire,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à BEAUVOIR DE MARC, le 07/11/2024.

Le Maire,



Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la Commune de BEAUVOIR-DE-MARC.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa notification.



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : CONSTRUCTEL ENERGIE Représenté par : ALEXANDRE DUARTE PAULO

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal 7 3 1 9 0 Localité : SAINT-BALDOPH Pays : FRANCE

Téléphone 0 6 8 2 9 2 1 9 8 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : HAMEDHARAGUIA @ CONSTRUCTELENERGIE.FR

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS-DRSIR-AGENCE RACCORDEMENT PRNI Prénom :

Adresse Numéro : 7 Extension : Nom de la voie : BOULEVARD PACATIANUS

Code postal 3 8 2 0 0 Localité : VIENNE Pays : FRANCE

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : CHEMIN DU BOVIDUC

Code postal 3 8 4 4 0 Localité : BEAUVOIR DE MARC

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Création réseau élec

Date prévue de début des travaux : 1 8 1 1 2 0 2 4 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 3 3

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 3 3 Date de début de réglementation 1 8 1 1 2 0 2 4

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : CONSTRUCTEL ENERGIE Représenté par : HARAGUIA HAMED

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal 7 3 1 9 0 Localité : SAINT-BALDOPH Pays : FRANCE

Téléphone 0 6 8 2 9 2 1 9 8 8 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : HAMEDHARAGUIA @ CONSTRUCTELENERGIE.FR

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation



Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

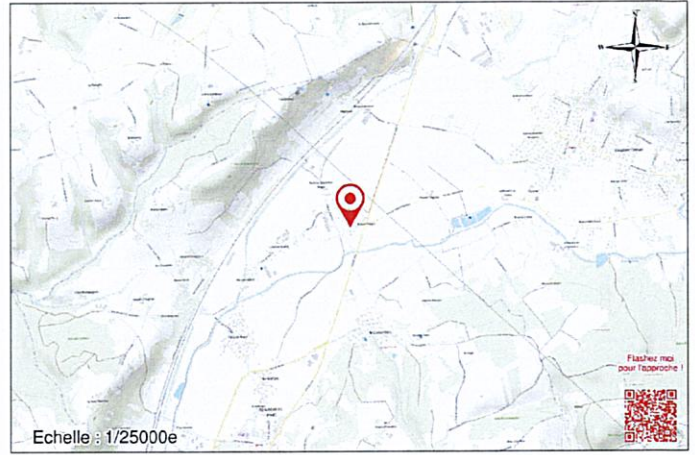
Fait à : SAINT-BALDOPH Le : 0 7 1 1 2 0 2 4

Nom : HARAGUIA Prénom : HAMED Qualité : CONDUCTEUR TRAVAUX

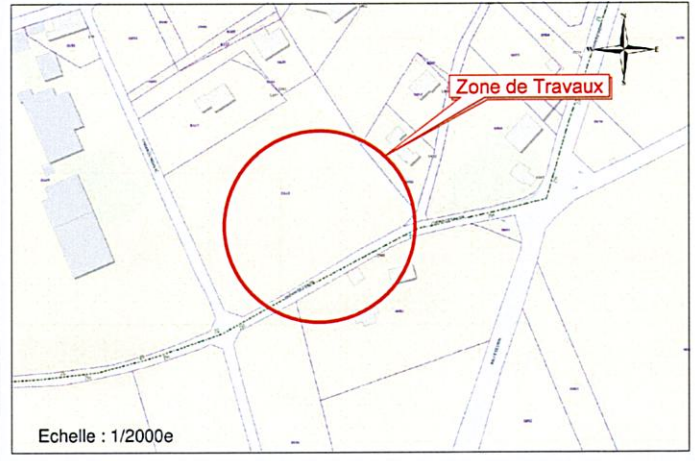
ARTICLE R323-25

N° Dossier ENEDIS : DC24/0128454	36 EARL SERMETPatrick-38-BEAUVOIR-115KV 179 Chemin du boviduc						
N° Dossier UNIQUE :	Commune(s): Beauvoir-de-Marc	Département: Isère					
N° Dossier ENTREPRISE :	COORDONNEES LAMBERT : 862858.79 6494635.67						
INTERLOCUTEURS :	Nom	Téléphone	e-mail				
Maître d'œuvre : Agence MOA Qualité	ENEDIS Emilie Nunes	0786818857	emilie.nunes@enedis.fr				
Bureau d'étude :	CPR Daniel BIZARD	06-40-44-10-42	daniel.bizard@cpr-alpes.fr				
Entreprise de travaux :	CONSTRUCTEL Michael MINY	0618592903	michaelminy@constructelenergie.fr				
	HAMED HARAGUIA	06 82 92 19 88	hamedharagui@constructelenergie.fr				
CREATION ET MODIFICATIONS	No	Demandées		Etablies		Vérifiées	
	Indice	Par	Le	Par	Le	Par	Le
CREATION	A			Daniel B	17/10/2024		
APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE							
BUREAU D'ETUDE				MAITRE D'OEUVRE			
Nom	Date	Signature	Nom	Date	Signature		
N° de consultation GU							
2024101600079PG2							
IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDE							
		Voie Albert EINSTEIN 73800 Porte de Savoie Tel 09 53 95 17 59 contact@cpr-alpes.fr					

Plan de situation 1/25000

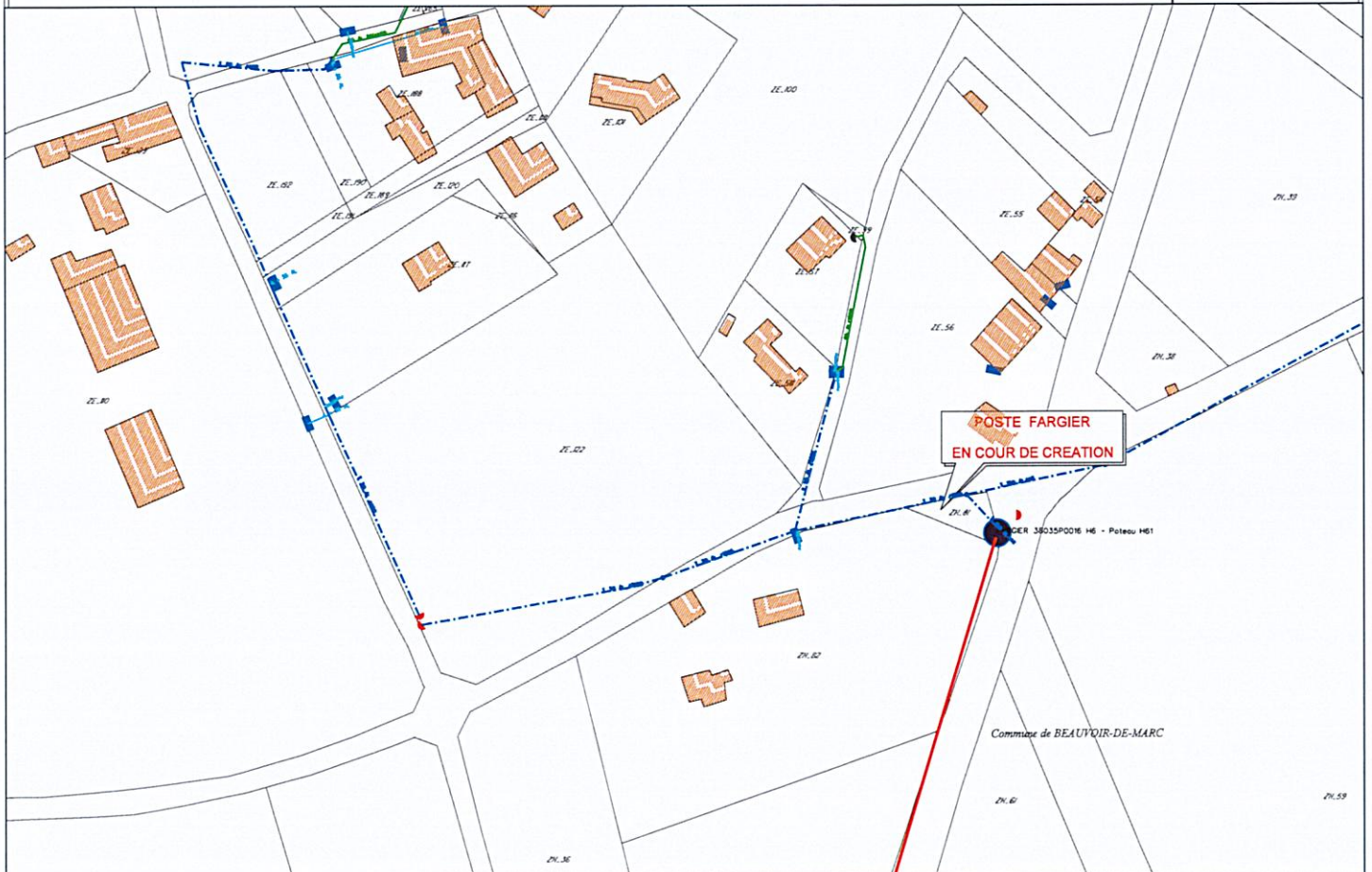


Plan de situation 1/2000



SITUATION DES TRAVAUX SIG - PROJET
A-P-D

Indice A



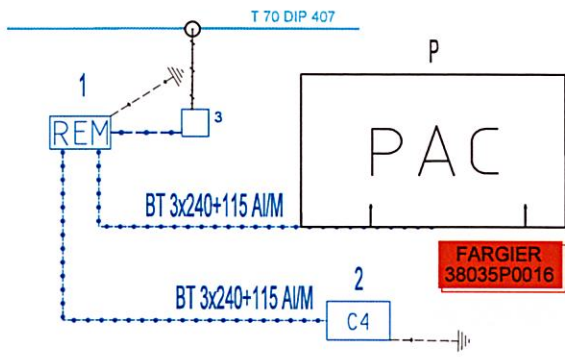
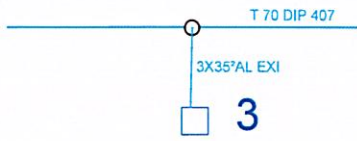


TABLEAU RECAPITULATIF DES VALEURS DE PRISE DE TERRE ATTENDUES EN FONCTION DE LA RESISTIVITE DU SOL ET DE SA FORME

Forme de terre	A	B	C	D	F	G	H	I	J1	J2
Coef. K	0,60	0,17	0,34	0,38	0,20	0,34	0,14	0,10	0,10	0,06
Résistivité p en Ω m	Boucle à fond de fouille		Piquet vertical	Piquet traqueur	Grille ancrée 2 m	Serpentin 1 tranchée de 3 m Conducteur 2 x 10 m	Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 10 m	Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 15 m	Patte d'ais 3 branches de 3 m + 2 piquet central 3 m.	Patte d'ais 3 branches de 10 m + 2 piquet central 5 m.
	50 Ω m	30 Ω	8 Ω	17 Ω	19 Ω	10 Ω	12 Ω	7 Ω	5 Ω	5 Ω
100 Ω m	60 Ω	17 Ω	34 Ω	37 Ω	20 Ω	25 Ω	14 Ω	10 Ω	10 Ω	6 Ω
200 Ω m	120 Ω	34 Ω	68 Ω	75 Ω	40 Ω	50 Ω	28 Ω	20 Ω	20 Ω	12 Ω
300 Ω m		50 Ω	100 Ω	112 Ω	60 Ω	75 Ω	42 Ω	30 Ω	30 Ω	18 Ω
400 Ω m		66 Ω	133 Ω	149 Ω	80 Ω	100 Ω	56 Ω	40 Ω	40 Ω	24 Ω
500 Ω m					100 Ω	125 Ω	70 Ω	50 Ω	50 Ω	30 Ω
750 Ω m					150 Ω	180 Ω	105 Ω	75 Ω	75 Ω	45 Ω
1000 Ω m					300 Ω	240 Ω	140 Ω	100 Ω	100 Ω	60 Ω

TABLEAU RECAPITULATIF DES TERRES DE POSTES

Région	Régime de Neutre HTA au départ de Poste Source*	TMTN Interconnexion ou Séparation	RM max	RN max	Date de la Mesure RN	Résistance RN mesurée	Observations

TABLEAU RECAPITULATIF DES PRISES DE TERRE INDIVIDUELLES (MASSE ET NEUTRE)

Région	Valeur lue au tellurimètre	Résistivité du terrain calculée	Résistance obtenue par le calcul (en Ohm)	Type de terre envisagée	Résistance mesurée après travaux	Date de la mesure
1		71	13	F		24/10/24

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DE COUPLAGE ENTRE LA TERRE DES MASSES ET LES TERRES DU NEUTRE

Couplage entre régions	Résistance Terre Masse RM	Résistance Terre Neutre RN	Résistance entre masse et neutre RMN	Résistance de couplage masse neutre RC= (RM+RN-RMN) / 2	Coefficient de couplage masse neutre (RC / RM) < 0.15

SYMBOLOGIE DES OUVRAGES ET DE ACCESSOIRES

OUVRAGES AERIENS ELECTRIQUES

	EXISTANT	A CONSTRUIRE	A DEPOSER
HTB	HTB en air		
HTA			
BTA			
BRCHT	LR 2 fils : 4 fils : DI 2 fils : 4 fils :	2 fils : 4 fils : 2 fils : 4 fils :	2 fils : 4 fils : 2 fils : 4 fils :
Supports	Béton / Métal : Bois :	Béton / Métal : Bois :	Béton / Métal : Bois :
Portiques	Béton / Métal : Bois :	Béton / Métal : Bois :	Béton / Métal : Bois :
Postes H61			
Interrupteurs			
Fusible en ligne		Point de dépotage :	Béton / Métal : Bois :

CLASSES DE PRECISION DES OUVRAGES SOUTERRAINS OU SUITE A LOCALISATION (IC, OL, ML)

Classe	A : Présence éventuelle des FTSL (φ = 2)	B :	C :
Exemples	HTA :	BTA :	BRCHT :

OUVRAGES SOUTERRAINS ELECTRIQUES

	EXISTANT	A CONSTRUIRE	A DEPOSER OU A ABANDONNER
HTB	HTB en air		
HTA			
BT			
BRCHT	LR 2 fils : 4 fils : DI 2 fils : 4 fils :		
Télécom Enedis			
Mait			
Fourreaux, tubes PE HD, ...			
Armoire HTA et Postes	Existants :	A poser :	
Accessoires et connexions	Existants :	À poser :	Déposer :

AUTRES OUVRAGES EXISTANTS

	EXISTANT	A CONSTRUIRE	A DEPOSER
Eclairage Public	Aér. Sout.		
Eaux pluviales			
Télécom aérien			
Gaz			
Fourreaux seuls			
Réseau de chaleur			

ETIQUETTE SUPPORTS EXISTANTS

ETIQUETTE POSTE HTA/BT

POSTE (NOM) (CODE ODO) (TYPE POSTE) (ex : POSTE LA GARDE 87050P0008 SB)

Type	Existants	Projets
Puissance transf.		
Tableau HTA		
Raccordement HTA		
Liaison transfo-tableau		
Tableau BT-Calibre fusible BT		
Nombre départs BT		
EP = Télécommande - Divers		
Concentrateur Linéaire (GT, G3, ...)		

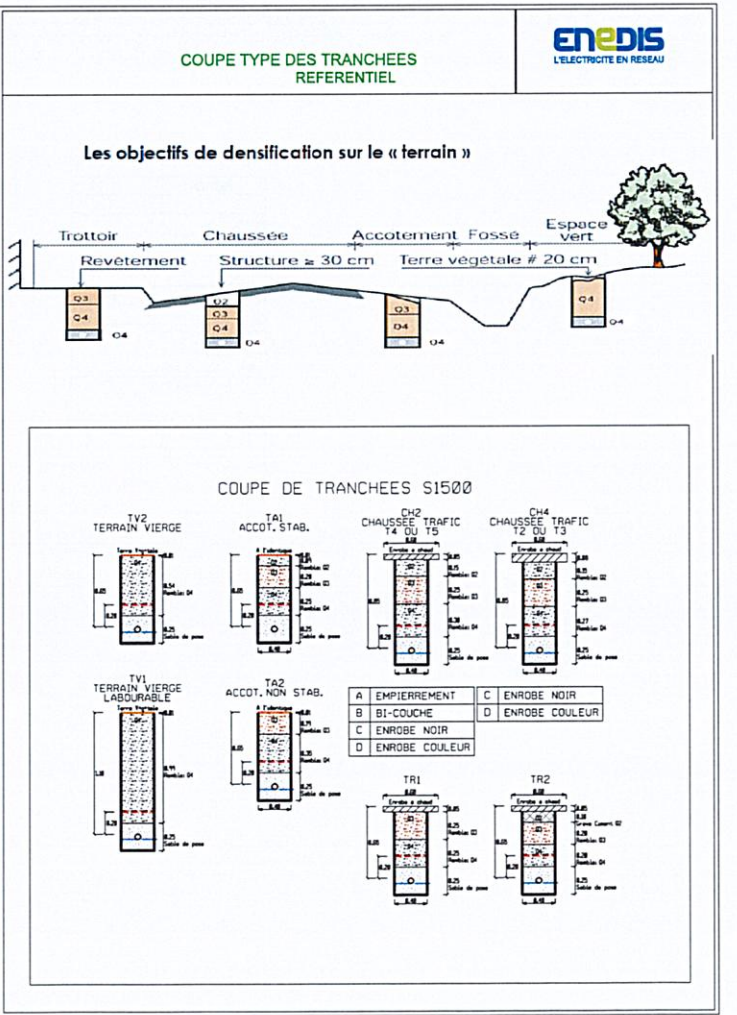
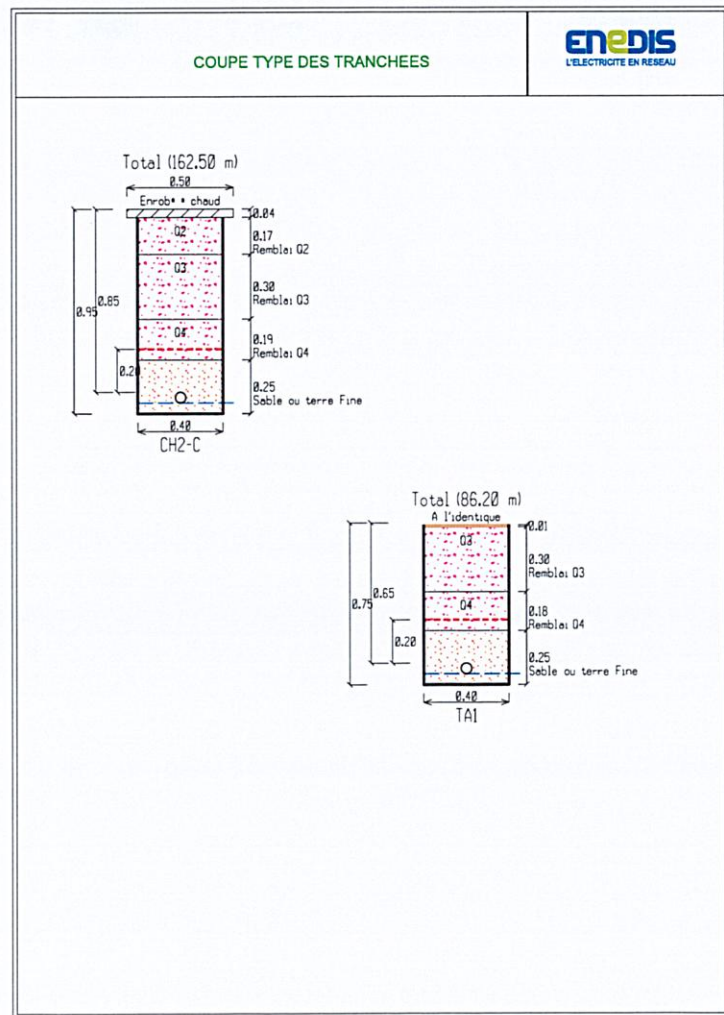
Tableau des Longueurs réseaux

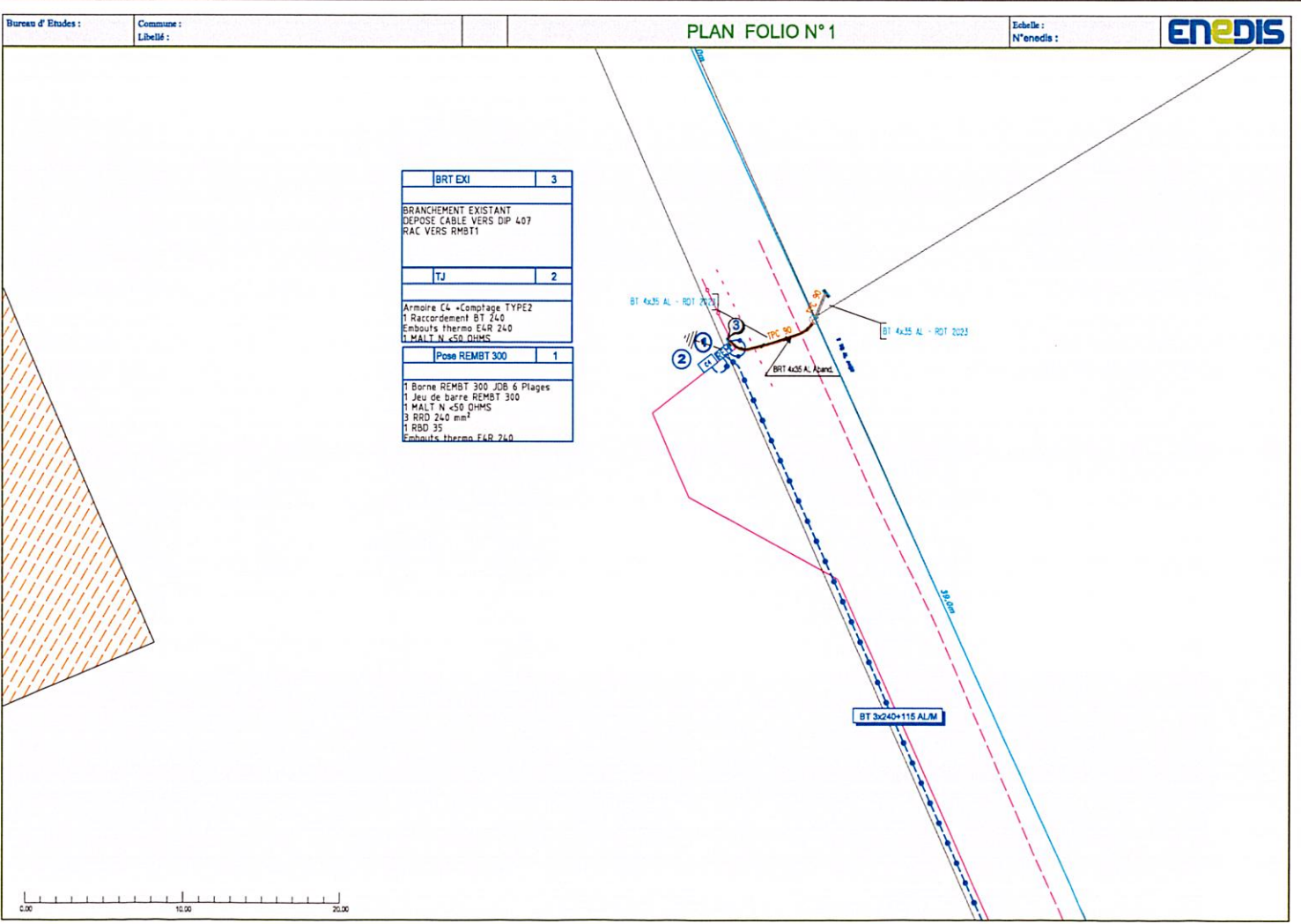
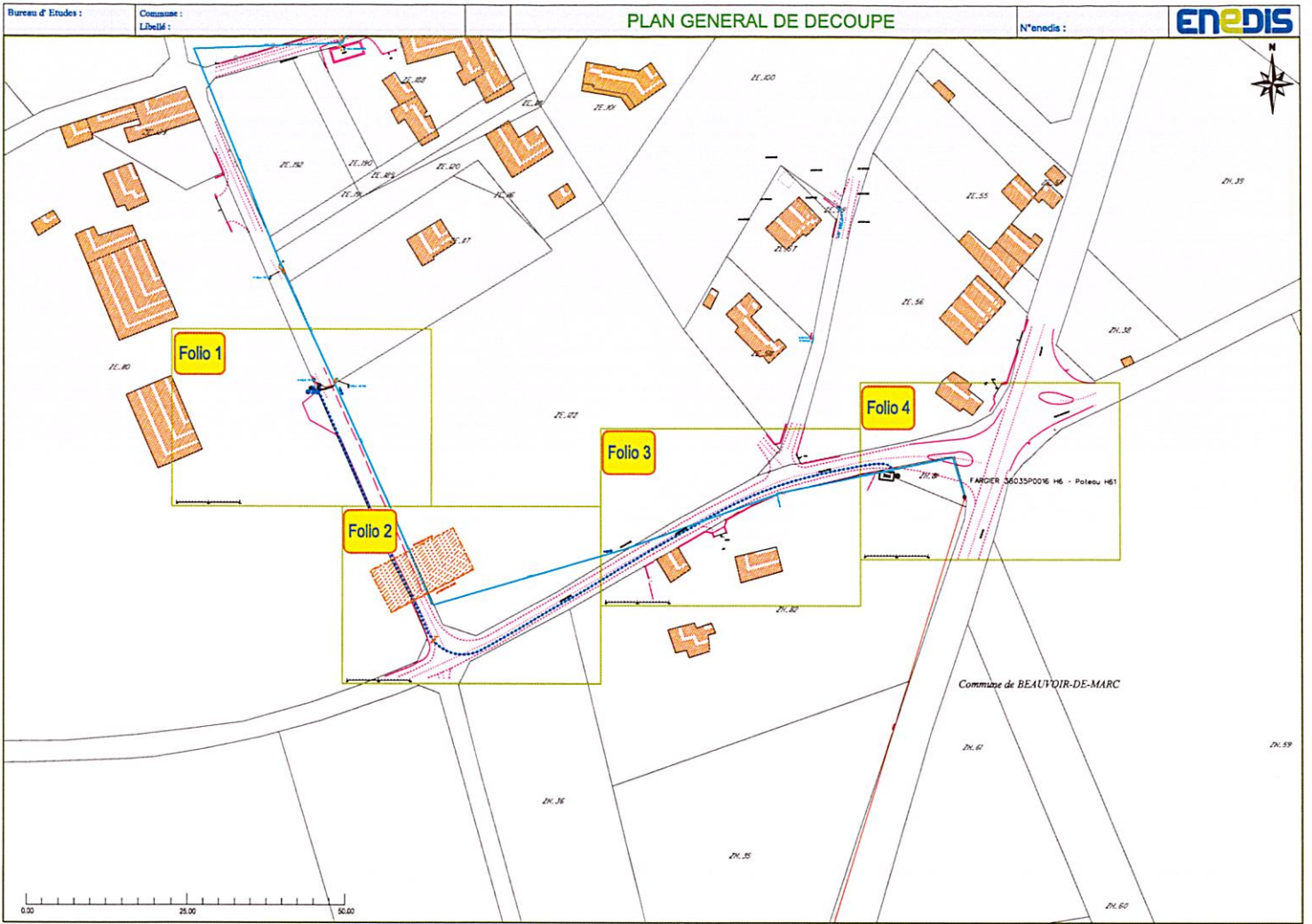
Commune : Beaulieu-de-Marc

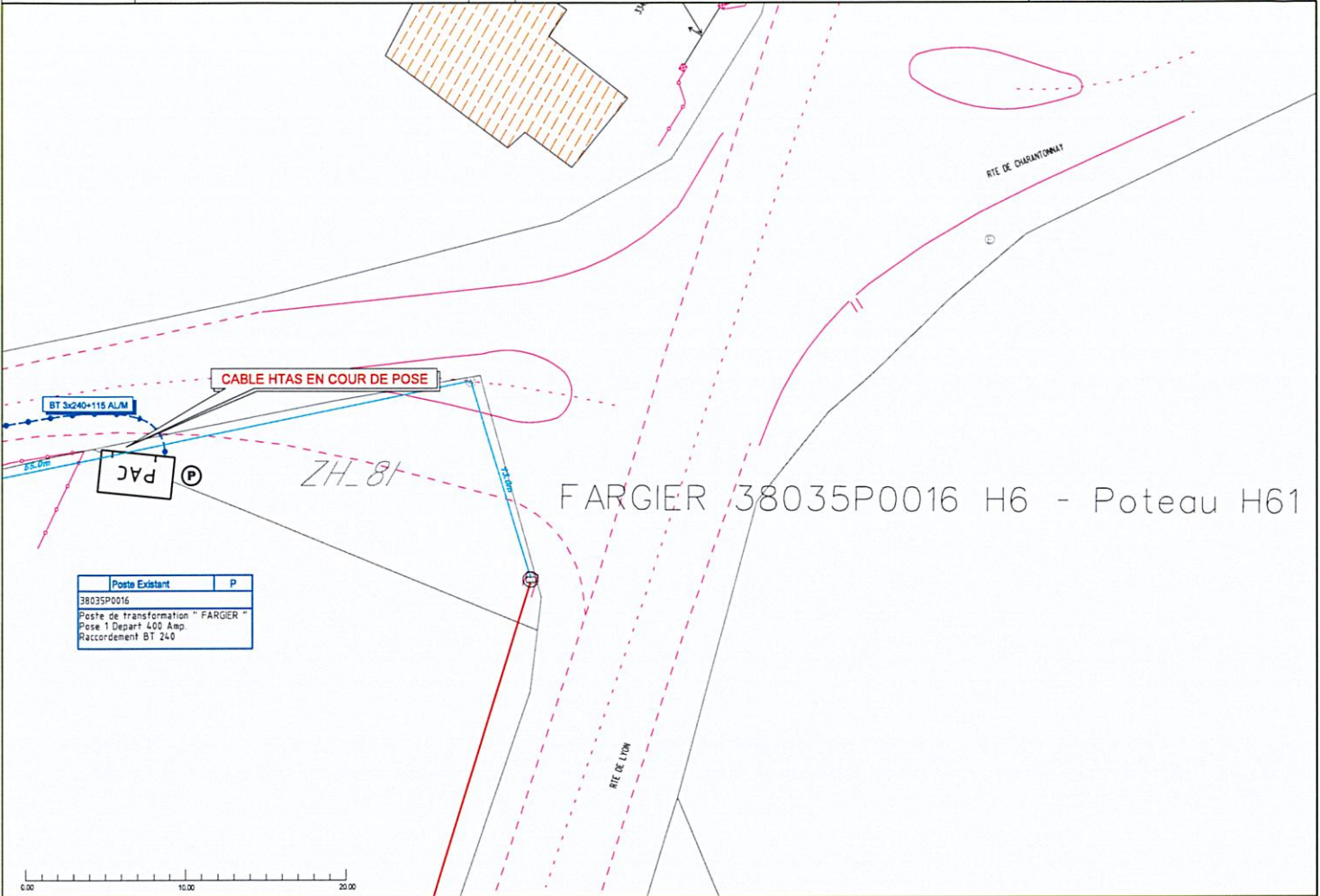
N° INSEE : 38035

RESEAU	Repière plan	Section et type (ex : 3x80x10, 3x60x10)	Longueur électrique	Longueur géographique	Circuit d'événement n°1 (E1, E2, E3, 4 ou 5)	sous Terrain Naturel (TN)	sous Terrain Naturel (TV)	sous accotement 15x30x14 (TA1)	sous accotement 15x30x14 (TA2)	Longueur (km) (ex : 1.00)	Longueur (Postes)	Nom de la rue / du poste / armoire
HTA/BT												
HTA												
BT												
Sous-Total			259.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
HTA/S												
BRCHT/S												
Sous-Total			4.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	
Totaux			259.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	
POSTE	Nom/ID	Type/Présence	Commentaires (nom, motorisation, équipement...)									
POSTE HTA/BT	FARGIER											
ARMOIRE HTA												
Mutation transf.			Passage de ... kVA à ... kVA									
			Fourrière neutre : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non									
			Commentaires sur branchements									
DEPOSE	Repière plan	Section Nature	Longueur Electrique	Poids des conducteurs	Remarques							
ABANDON HTAS												
ABANDON BT												
Dépose HTA												
Dépose BT												
Dépose Poste HTA/BT												
Démolition Poste tour												

B r a n c h e m e n t s	LR : Liaison Réseau													DI : Dérivation Individuelle									
	Id PPM / OCB	N° de lot	Code Repère CCP sur plan	Type	Type utilisation	Type coffret CCP/CCPC	Type type	Repère sur Plan	Action	Type technique	Section /Nature	Longueur Géographique	Longueur électrique	Gaine Fourreau	Renouvellement	Repère sur Plan	Action	Type technique	Nature / section	Longueur Géographique	Longueur électrique	Gaine Fourreau	Renouvellement
			2	C4	I	P	C4TYPE2	1-2	P	S	240°AL	3,0m	3,0 m										







Poste Existant	P
38035P0016	
Poste de transformation " FARGIER "	
Pose 1 Depart 400 Amp	
Raccordement BT 240	

